

AR PREFECTURE

017-200041523-20210330-DEC121_2021-AU
Reçu le 30/03/2021

H A U T E

Administration - Stage



SAINTONGE

Décision n° 121/2021
SC

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE SAINTONGE

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de stage avec :

- la MFR de la Saintonge et de l'Aunis de Saint Genis de Saintonge et madame FONCK Laëticia du 30 mars au 10 avril 2021,
- le Lycée Emile Combes de Pons et :
 - o monsieur GIRARD Eliot du 24 mai au 11 juin 2021 à la déchetterie de Pons,
 - o monsieur LINA Dylan du 14 juin au 6 juillet 2021 à la déchetterie de Guitinières,
 - o monsieur EDMOND Ethan du 14 juin au 6 juillet 2021 à la déchetterie de Montendre,
- l'EPLEFPA Terres et Paysages Sud Deux-Sèvres de Melle (79) et monsieur VALLEIN Lucas du 14 juin au 30 juillet 2021 au Pôle nature de Vitrezay,

Fait à Jonzac,

Le 30 MARS 2021

Le Président
Claude BELOT

Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président empêché,
le Vice-Président,
M. Jean-Michel RAPITEAU



Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge